



## **Forêt régionale de Bréviande (Seine-et-Marne)**

### **Inventaire ornithologique du PRIF de Bréviande**

Mars-Juillet 2011

**Agence des espaces verts de la Région d'Ile-de-France**  
99 rue de l'Abbé-Groult – 75015 Paris  
Téléphone : 01 72 69 51 00 – Télécopie : 01 45 33 02 85  
[www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)

La mission confiée par l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France visait à inventorier l'avifaune nicheuse dans le périmètre d'intervention foncière (PRIF) de la forêt de Bréviande.

## Méthodologie

Pour la conduite des inventaires, 2 approches ont été utilisées :

- Des écoutes sur points fixes et parcours inspirés des écoutes standardisées (STOC EPS, IPA...), avec un procédé de comptabilisation adapté permettant de **quantifier les oiseaux chanteurs**, et facilitant la mise en place d'un suivi de l'avifaune commune :
  - ✓ tout indice de nidification (chant, parade, couple observé ensemble...) compte pour 1 ;
  - ✓ toutes les autres observations, exemptes d'indice, sont simplement listées.

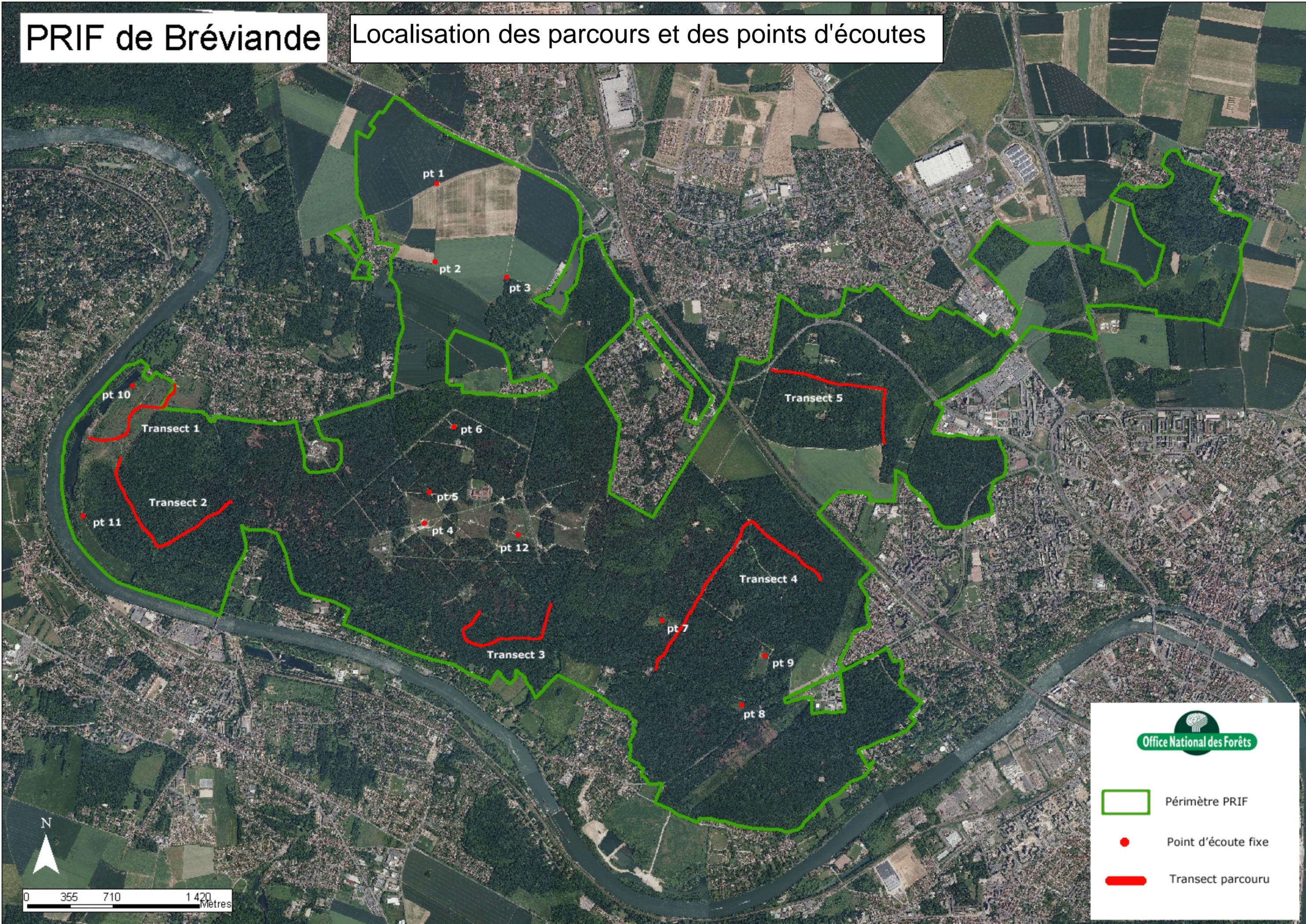
Trois passages sont effectués au printemps de manière à englober les espèces sédentaires, à phénologie précoce, et les migratrices, plus tardives. Le bilan par espèce ne retient que **la valeur maximale obtenue sur l'un des 3 passages**, non le total des valeurs des 3 passages.

Les points fixes durent 5 minutes ; les parcours sont marchés à allure très lente - pour cette dernière, étant donné la complexité d'individualiser avec fiabilité les chanteurs quand ceux-ci sont très nombreux (cas d'espèces très communes ou abondantes), l'indice maximum est plafonné à 20 ; au-delà la marge d'erreur risque d'être significative.

Les espèces à grands territoires, tels les corvidés, n'ont pas été considérées dans cette méthode, écartant le risque fort de comptage multiple des mêmes individus ; **au final, seuls les passereaux, ainsi que les Columbides, facilement audibles, sont inclus dans les comptages. Dans la très grande majorité des cas, un indice noté correspond donc à un oiseau chanteur**, cantonné.

Toutes les autres espèces contactées au cours de ces écoutes standardisées sont simplement listées, avec recherche d'indices de nidification (voir point suivant).

- Des recherches axées sur les espèces discrètes (Pie-grièche écorcheur, Gobemouche noir...), rares (Fauvette pitchou, Pic mar...) ou nocturnes (Chouette hulotte, Engoulevent d'Europe...), fortement susceptibles d'être "oubliées" par la méthode d'écoute précédente, ont été menées. Il n'a pas été appliqué de méthodologie particulière : il s'agissait de parcourir le territoire et de noter les contacts, avec une attention propre sur d'éventuels indices de nidification (cavités occupées, parades, jeunes fraîchement sortis d'un nid...).
- Ces recherches devaient compléter le recensement des espèces initié par la méthodologie décrite précédemment.



-  Périimètre PRIF
-  Point d'écoute fixe
-  Transect parcouru



Le tableau suivant décrit les milieux dans lesquels les écoutes ont eu lieu, en tenant compte des critères déterminants pour l'avifaune (le cas échéant, stade forestier mature – intermédiaire – jeune, ouverture du milieu, couverture végétale). Les parcours (cf. carte 1) privilégient les grands habitats homogènes, alors que les points d'écoute visent des zones de faible surface ou peu accessibles (terrain cultivé, périmètre militaire).

Tableau 1. Description des milieux inventoriés.

<b>Parcours</b>	<b>Milieu</b>
Parcours 1	Secteur ouvert à semi-ouvert, à dominance de buissons.
Parcours 2	Forêt avec abondance de gros bois (faciès de forêt mature)
Parcours 3	Forêt avec dominance de petits et moyens bois (faciès forestier intermédiaire)
Parcours 4	Forêt variée, succession de stades mature et intermédiaire. Sous bois généralement clairsemé.
Parcours 5	Forêt avec dominance de petits et moyens bois. Forte fréquentation de loisir.
<b>Points fixes</b>	<b>Milieu</b>
Point 1	Milieu cultivé (présence d'un château d'eau)
Point 2	Milieu cultivé et haie arbustive
Point 3	Milieu cultivé en lisière de forêt feuillue
Point 4	Zone à buisson en bordure d'étang
Point 5	Milieu cultivé en lisière de forêt feuillue
Point 6	Clairière entourée de forêt en stade juvénile
Point 7	Forêt à dominance de petits bois
Point 8	Bâtiments et pelouse rase
Point 9	Milieu ouvert à pelouse rase
Point 10	Zone ouverte intraforestière (pelouse à graminées)
Point 11	Zone ouverte intraforestière (pelouse à graminées et fourrés)
Point 12	Zone ouverte intraforestière (pelouse à graminées)

Ensemble, ces approches méthodologiques permettent d'inclure la totalité des espèces susceptibles d'être rencontrées. Les écoutes n'autorisent pas une comparaison inter-spécifique, mais permettent de faire ressortir des tendances de répartition de l'avifaune chanteuse selon les habitats échantillonnés et feront office d'état zéro dans le cadre d'une reconduction ultérieure du suivi.

Les différentes prospections ont été effectuées par Dominique Zabinski (Office national des forêts) les 21-22/03, 19-20/04, 23-24-25/05, 30/06, 01/07/2011.

Un suivi évolutif n'aura de valeur significative qu'avec un cumul de données suffisant dans le temps, de manière à écraser les biais dû à des phénomènes exogènes au PRIF (météorologie défavorable en période de reproduction, conditions de migration ou d'hivernage difficiles...). Toute analyse devra être comparée à des inventaires nationaux, comme ceux menés par le Muséum National d'Histoire Naturelle (programme "vigie-

nature") afin de vérifier les éventuelles tendances observées à l'échelle du PRIF.

## **Résultats**

Le nombre total d'espèces contactées sur le PRIF est de 83, dont 79 peuvent être considérées comme nicheuses potentielles (voir tableau 2 pages suivantes). Environ 50 % des espèces appartenant à l'avifaune régionale sont ainsi représentées (164 espèces, CORIF 2011).



Tableau 2. Espèces contactées durant les inventaires 2011.

Espèces	Ann I – DO	Protection nationale	Liste rouge nationale	Statut Ile-de-France	Etat de conservation dans le PRIF
Bernache du Canada			NA	NR	A définir
Canard colvert			LC	NC	Bon
Faisan de Colchide			LC	NC	Bon
Perdrix grise			LC	NTC	A définir
Caille des blés			LC	NPC	Bon
Grèbe huppé		X	LC	NPC	Bon
Grand Cormoran			LC	NR	-
Héron cendré		X	LC	NPC	A définir
Autour des palombes		X	LC	NTR	Menacé
Epervier d'Europe		X	LC	NPC	Bon
Buse variable		X	LC	NPC	Fragile
<b>Bondrée apivore</b>	X	X	LC	NR	Menacé
Faucon crécerelle		X	LC	NC	Bon
Foulque macroule			LC	NC	Bon
Gallinule poule-d'eau			LC	NC	Bon
Chevalier culblanc		X	NA	-	-
Pigeon ramier			LC	NTC	Très bon
Pigeon colombin			LC	NPC	Bon
Tourterelle turque			LC	NC	Bon
Tourterelle des bois			LC	NC	Bon
Coucou gris		X	LC	NC	Très bon
Chouette hulotte		X	LC	NC	Bon
Hibou moyen-duc		X	LC	NR	Fragile
Martinet noir		X	LC	NTC	-
Pic vert		X	LC	NC	Bon
<b>Pic noir</b>	X	X	LC	NR	Fragile
Pic épeiche		X	LC	NC	Bon
<b>Pic mar</b>	X	X	LC	NPC	Fragile
Pic épeichette		X	LC	NC	Fragile
Alouette des champs			LC	NA	Très bon
Hirondelle rustique		X	LC	NTC	Bon

Espèces	Ann I – DO	Protection nationale	Liste rouge nationale	Statut Ile-de-France	Etat de conservation dans le PRIF
Hirondelle de fenêtre		X	LC	NTC	Bon
Pipit des arbres		X	LC	NC	Très bon
Bergeronnette grise		X	LC	NC	Bon
Bergeronnette printanière		X	LC	NPC	Bon
Troglodyte mignon		X	LC	NA	Très bon
Accenteur mouchet		X	LC	NA	Très bon
Rougegorge familier		X	LC	NA	Très bon
Rossignol philomèle		X	LC	NC	Très bon
Rougequeue noir		X	LC	NTC	Bon
Rougequeue à front blanc		X	LC	NC	Bon
Tarier pâtre		X	LC	NPC	Fragile
Merle noir			LC	NA	Très bon
Grive litorne			LC	NTR	-
Grive musicienne			LC	NTC	Très bon
Grive draine			LC	NC	Bon
Locustelle tachetée		X	LC	NPC	Bon
Hypolaïs polyglotte		X	LC	NC	Bon
Fauvette à tête noire		X	LC	NTC	Très bon
Fauvette grisette		X	LC	NTC	Bon
Fauvette babillarde		X	LC	NPC	Bon
Fauvette des jardins		X	LC	NTC	Bon
Pouillot véloce		X	LC	NA	Très bon
<b>Pouillot fitis</b>		X	<b>NT</b>	NTC	A définir
<b>Pouillot siffleur</b>		X	<b>VU</b>	NC	A définir
Roitelet huppé		X	LC	NTC	Bon
Roitelet triple-bandeau		X	LC	NPC	Bon
<b>Gobemouche gris</b>		X	<b>VU</b>	NC	A définir
Gobemouche noir		X	LC	NPC	A définir
Mésange à longue queue		X	LC	NTC	Bon
Mésange nonnette		X	LC	NTC	Bon
Mésange bleue		X	LC	NA	Très bon
Mésange charbonnière		X	LC	NA	Très bon

Espèces	Ann I – DO	Protection nationale	Liste rouge nationale	Statut Ile-de-France	Etat de conservation dans le PRIF
Mésange huppée		X	LC	NTC	Bon
Sittelle torchepot		X	LC	NTC	Très bon
Grimpereau des jardins		X	LC	NTC	Très bon
Loriot d'Europe		X	LC	NPC	Bon
Geai des chênes			LC	NTC	Bon
Pie bavarde			LC	NA	Bon
Corbeau freux			LC	NC	Fragile
Corneille noire			LC	NTC	Bon
Etourneau sansonnet			LC	NA	Bon
Moineau domestique		X	LC	NA	Bon
Pinson des arbres		X	LC	NA	Très bon
Pinson du Nord		X	NA	-	-
Serin cini		X	LC	NC	Bon
Verdier d'Europe		X	LC	NTC	Bon
Chardonneret élégant		X	LC	NC	Bon
<b>Linotte mélodieuse</b>		X	<b>VU</b>	NC	A définir
<b>Bouvreuil pivoine</b>		X	<b>VU</b>	NC	A définir
Grosbec casse-noyaux		X	LC	NPC	Bon
<b>Bruant jaune</b>		X	<b>NT</b>	NC	Fragile
<b>Bruant proyer</b>		X	<b>NT</b>	NPC	Bon

### Ann I – CO

Directive 2009/147/CE, du 30 novembre 2009, dite "Directive Oiseaux"

Annexe I "Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones de Protection Spéciales (ZPS).

### Protection nationale

Arrêté ministériel du 29 octobre 2009 – version consolidée du 6 décembre 2009, fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

### Liste rouge nationale

D'après l'UICN, 2009

CR : en danger critique d'extinction

EN : en danger

VU : vulnérable

#### Autres catégories

RE : espèce éteinte en métropole

NT : quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : préoccupation mineure

DD : données insuffisantes

NA : non applicable (espèce introduite / nicheuse occasionnelle ou marginale / non nicheuse en métropole)

#### **Statut Ile-de-France**

Statut des espèces nicheuses, d'après CORIF 2011.

TR, très rare : de 1 à 20 couples

R, rare : de 21 à 200 couples

PC, peu commun : de 201 à 2 000 couples

C, commun : de 2 001 à 20 000 couples

TC, très commun : de 20 001 à 100 000 couples

A, abondant : plus de 100 000 couples

#### **Statut dans le PRIF**

D'après les investigations menées en 2011, et intégrant les connaissances bibliographiques (ECOSPHERE 1997, 2009) et l'évolution des espèces en France (MNHN 2009).

## Écoutes

Les écoutes avec comptabilisation des contacts d'oiseaux cantonnés ont permis de suivre **29 espèces pour les parcours**, et **26 espèces pour les écoutes fixes**. Ce sont celles-ci qui contribuent à l'ambiance sonore du lieu.

Les tableaux suivants reprennent les indices obtenus et font apparaître les espèces nicheuses caractéristiques du territoire.

En tableau 2, le cumul mêle parcours forestiers et le parcours sur la zone semi-ouverte bordant les étangs. Les espèces cantonnées les plus fréquentes sont le **Merle noir, le Rougegorge familier, la Fauvette à tête noire, la Mésange charbonnière et le Pinson des arbres** (cumul supérieur à 50 sur un maximum de 100 – *rappel : les indices de cantonnement sont plafonnés à 20 par espèce, sur un même parcours*). C'est le cortège de passereaux caractéristique des forêts de plaine ; quelques espèces indicatrices de secteurs ouverts coexistent de façon dominée (Fauvette grisette, Accenteur mouchet, Bruant jaune, Hypolaïs polyglotte, Tarier pâtre).

Tableau 3. Répartition des indices par espèce, pour l'ensemble des parcours.

<b>Espèces</b>	<b>Cumul indices</b>
Merle noir	93
Rougegorge familier	81
Fauvette à tête noire	75
Mésange charbonnière	71
Pinson des arbres	56
Pouillot véloce	45
Rossignol philomèle	38
Troglodyte mignon	32
Grive musicienne	31
Sittelle torchepot	31
Pigeon ramier	30
Mésange bleue	20
Fauvette grisette	16
Accenteur mouchet	14
Grimpereau des jardins	12
Mésange nonnette	11
Pouillot fitis	9
Bruant jaune	8
Tourterelle des bois	8
Locustelle tachetée	4
Mésange à longue queue	4
Hypolaïs polyglotte	4
Grive draine	3
Bouvreuil pivoine	1
Roitelet triple-bandeau	1
Pigeon colombin	1
Rougequeue à front blanc	1
Tarier pâtre	1
Grosbec casse-noyaux	1

Le tableau 3 extrait les indices notés sur le parcours 1, en contexte non forestier. Tout à fait logiquement, les espèces forestières caractéristiques (cf. paragraphe précédent) sont effacées au profit d'espèces de sous-bois denses, de buissons, voire de milieux herbacées. Le **Rossignol philomèle** apparaît comme le plus abondant, avec 18 chanteurs individualisés le long du parcours, suivi de la **Fauvette grisette**, 16 chanteurs. Le **Merle noir** reste parmi les espèces les plus notées, avec l'**Accenteur mouchet** (13 chanteurs chacun) et le **Rougegorge familier** (10 chanteurs).

**La Fauvette grisette et l'Accenteur mouchet sont des espèces caractéristiques du milieu à buisson proche des étangs**, accompagnées du Bruant jaune, de la Tourterelle des bois, de la Locustelle tachetée, de l'Hypolaïs polyglotte et du Tarier pâtre.

Tableau 4. Répartition des indices par espèce, pour le parcours en zone ouverte.

<b>Espèces</b>	<b>P 1</b>
Rossignol philomèle	18
Fauvette grisette	16
Merle noir	13
Accenteur mouchet	13
Rougegorge familier	10
Fauvette à tête noire	8
Bruant jaune	8
Pigeon ramier	7
Tourterelle des bois	6
Mésange charbonnière	5
Pouillot fitis	5
Pouillot véloce	4
Grive musicienne	4
Mésange bleue	4
Locustelle tachetée	4
Hypolaïs polyglotte	4
Troglodyte mignon	2
Mésange nonnette	1
Tarier pâtre	1

Le tableau suivant, au contraire, ne retient que les indices rapportés sur les parcours en forêt. Le bilan est très similaire au tableau 1, avec le **Merle noir** comme espèce la plus abondante (80 indices, sur un maximum de 80), suivi du **Rougegorge familier**, de la **Fauvette à tête noire**, de la **Mésange charbonnière**, du **Pinson des arbres** et du **Pouillot véloce**. Ces espèces sont les nicheuses les plus abondantes de la forêt de Bréviande, auxquelles suivent le Troglodyte mignon (secteurs à sous-bois dense), la Sittelle torchepot (secteurs à gros arbres), la Grive musicienne, le Pigeon ramier et le Rossignol philomèle.

Tableau 5. Répartition des indices par espèce, pour les parcours forestiers.

Espèces	Cumul indices
Merle noir	80
Rougegorge familier	71
Fauvette à tête noire	67
Mésange charbonnière	66
Pinson des arbres	56
Pouillot véloce	41
Troglodyte mignon	32
Sittelle torchepot	31
Grive musicienne	27
Pigeon ramier	23
Rossignol philomèle	20
Mésange bleue	16
Grimpereau des jardins	12
Mésange nonnette	10
Pouillot fitis	4
Mésange à longue queue	4
Grive draine	3
Tourterelle des bois	2
Accenteur mouchet	1
Bouvreuil pivoine	1
Roitelet triple-bandeau	1
Pigeon colombin	1
Rougequeue à front blanc	1
Grosbec casse-noyaux	1

Le tableau 5 présente les résultats cumulés pour les écoutes fixes, effectuées en milieu agricole, dans le périmètre militaire de Sainte-Assise et dans des milieux ponctuels.

Sont retrouvées parmi les nicheuses les plus abondantes les mêmes espèces que précédemment, à savoir le **Rossignol philomèle**, le **Merle noir**, la **Fauvette à tête noire** avec des indices supérieurs ou égaux à 20. L'**Alouette des champs** est une espèce caractéristique dans les cultures, qui est représentée grâce aux 4 points effectués dans cet habitat. Derrière, le Pinson des arbres, le Pigeon ramier, le Pouillot véloce et le Rougegorge familier complètent un éventail indiquant nettement l'influence boisée du périmètre.

Tableau 6. Répartition des indices par espèce, pour les points d'écoute fixes.

Espèces	Cumul indices
Rossignol philomèle	21
Merle noir	20
Fauvette à tête noire	20
Alouette des champs	17
Pinson des arbres	12
Pigeon ramier	12
Pouillot véloce	10
Rougegorge familier	10
Grive musicienne	9

Pouillot fitis	9
Mésange charbonnière	9
Pipit des arbres	8
Fauvette grise	7
Troglodyte mignon	3
Hypolais polyglotte	3
Faisan de Colchide	2
Bergeronnette printanière	2
Grosbec casse-noyaux	2
Linotte mélodieuse	2
Bruant proyer	2
Tarier pâtre	1
Accenteur mouchet	1
Locustelle tachetée	1
Mésange à longue queue	1
Rougequeue noir	1
Loriot d'Europe	1

### **Bioévaluation de l'avifaune**

L'analyse suivante est basée sur la notion de cortèges, définis par l'écologie des espèces concernées. Elle prend en compte l'ensemble des espèces contactées lors de l'étude (écoutes standardisées et recherches spécifiques d'espèces) pour décrire les cortèges présents dans le PRIF.

#### **Les espèces ubiquistes**

Ce sont des espèces d'affinité forestière, dont l'écologie très large leur permet de s'adapter facilement et que l'on va trouver dans l'ensemble du PRIF. Ces espèces sont généralement abondantes ou très communes, il s'agit du Merle noir, du Rougegorge familier, du Pigeon ramier, de la Fauvette à tête noire ou de la Mésange charbonnière.

Le Coucou gris et la Tourterelle des bois, bien que moins abondants, fréquentent également une large gamme de milieux (ils ont été contactés en forêt, dans les haies et bosquets des zones cultivées, et dans les buissons à proximité des plans d'eau), et peuvent être considérées comme ubiquistes.

La Corneille noire fait également partie de ce cortège, bien qu'elle évite le cœur des grandes étendues boisées s'il n'y a pas de clairières étendues.

#### **Les espèces forestières**

Il s'agit du cortège fournissant la plus grande diversité. La variété structurelle des boisements du secteur étudié permet l'accueil d'un large éventail spécifique :

- ⇒ les gros bois (qui sont très présents dans la partie à l'ouest de la RD50) sont favorables aux cavicoles (Pics mar, épeiche, noir, Pigeon colombin, Mésanges, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Rougequeue à front blanc, Gobemouches) ;
- ⇒ les futaies clairsemées accueillent le Pouillot siffleur et le Loriot d'Europe ;

- ⇒ les lisières sont favorables au Pipit des arbres, au Grosbec casse-noyaux, au Pic vert et au serin cini ;
- ⇒ les sous-bois denses ou stades forestiers jeunes sont fréquentés par les Turdidés (Merle noir, Grives), le Bouvreuil pivoine, le Pic épeichette ;
- ⇒ la Mésange huppée et surtout le Roitelet huppé affectionnent les peuplements de résineux ;
- ⇒ on retrouve le Geai des chênes, le Pinson des arbres, l'Étourneau sansonnet, la Mésange à longue queue, le Pouillot véloce et le Pouillot fitis dans l'ensemble des boisements.

Chez les rapaces, la Buse variable, l'Épervier d'Europe et l'Autour des palombes, pour les diurnes, la Chouette hulotte pour les nocturnes, sont caractéristiques de ces espaces forestiers et se reproduisent de façon possible ou probable dans le PRIF (aucun indice de nidification avéré n'a été découvert, mais des observations à des périodes et dans des habitats favorables indiquent les possibilités d'installation).

### **Les espèces de buissons et zones semi-ouvertes**

Ces espèces composent le peuplement avicole au niveau des anciennes sablières, en bordure des seuls plans d'eau du site. On y note particulièrement la Fauvette grisette, la Fauvette babillarde, le Tarier pâtre, le Bruant jaune, l'Accenteur mouchet, la Linotte mélodieuse, le Verdier d'Europe.

Le Faucon crécerelle utilise ces secteurs pour ses chasses en "saint-esprit", et la Bondrée apivore recherche des nids d'hyménoptères au sol. Cependant, tous les deux installent leur nid dans des arbres, isolés ou en lisière.

### **Les espèces agricoles**

Les terres cultivées fournissent le cortège d'espèces le plus pauvres. L'Alouette des champs est omniprésente, accompagnée de la Bergeronnette printanière et du Bruant proyer.

Au moins 2 couples de Perdrix grise ont été observés, et des chanteurs de Cailles des blés, entendus.

Le Corbeau freux, dont les colonies sont installées dans les boisements de Sainte-Assise, fréquente les cultures en gagnage. Le Hibou moyen-duc a été noté dans le nord du périmètre, ce rapace nocturne apprécie les étendues cultivées pour chasser les micromammifères.

### **Les espèces liées au bâti**

Peu d'espèces également fournissent ce groupe, il s'agit des Hirondelles rustique et de fenêtres, cette dernière notée dans les habitations externes au PRIF, qui vont chasser dans les zones alentours, de la Tourterelle turque, du Moineau domestique, du Rougequeue noir et de la Bergeronnette grise, présents dans des bâtiments militaires, abandonnés ou non.

### **Les espèces liées à l'eau**

Deux plans d'eau, à l'ouest du PRIF, apportent quelques espèces supplémentaires : le Canard colvert, la Foulque macroule, la Gallinule Poule d'eau, le Grèbe huppé nidifient sur l'eau ou en bordure ; un couple de Bernache du Canada est installé, sans que leur nidification soit effectivement constatée.

Des Hérons cendrés fréquentent régulièrement ces plans pour s'alimenter, mais leur installation dans le PRIF n'a pu être observée (d'ordinaire installé en colonie, il n'a pas été constaté de telle présence au cours de l'étude. Cependant, l'installation de couple isolé est possible).

Des Grands Cormorans ont été notés en survol de la Seine, à proximité des 2 étangs. Ils n'ont jamais été vus dans le PRIF, mais l'installation de couples est possible en bordure de la Seine ou des plans d'eau.

**En conclusion, le spectre d'espèces nicheuses ou potentiellement nicheuses dans le PRIF est largement diversifié grâce à un ensemble de grands milieux présents (points d'eau, cultures, secteurs entremêlés de buissons et pelouses, forêt et ouvertures intraforestières (quelques tâches de landes et pelouses)).**

**A elle seule, la diversité des espèces forestières et paraforestières est remarquable et traduit une grande hétérogénéité structurelle du massif forestier (différents stades d'âges ; lisières fortement présentes du fait de trouées ouvertes) et, surtout, l'existence en quantité suffisante de vieux arbres et d'arbres sénescents.**

### **Avifaune contactée, non nicheuse dans le PRIF**

- ✓ Un groupe de Chevaliers culblancs a été noté dans le plan d'eau nord.
- ✓ Des Pinsons du Nord en migration ont été entendus lors des sorties de mars. Il s'agit de migrants tardifs, l'espèce ne niche pas en France.
- ✓ Le Martinet noir survole fréquemment toute la zone, mais il n'existe pas de sites pouvant accueillir de colonie.
- ✓ Des Grives litornes contactées en fin d'hiver ont disparu pour la saison de reproduction. Si la nidification est connue en Ile-de-France, aucun élément n'autorise à penser que celle-ci est effective dans les forêts du PRIF en 2011.

## **Espèces d'intérêt patrimonial**

Les critères utilisés pour juger le caractère patrimonial d'une espèce pour le site sont issus des documents références suivants :

- ✓ La directive 2009/147/CE dite "Directive Oiseaux".
- ✓ La liste rouge nationale des oiseaux de France métropolitaine (IUCN 2009).
- ✓ Le statut des oiseaux d'Ile-de-France du CORIF (2011).

Sont retenues les espèces inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux "espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones de Protection Spéciale", et/ou dont le statut de conservation en France est jugé menacé ou vulnérable, et/ou pour lesquelles le statut de rareté en Ile-de-France est peu commun ou rare. Ces espèces font l'objet d'une monographie dans les paragraphes suivants.

- ✓ Caille des blés

### Ecologie / biologie

Migratrice. Elle se lie aux espaces cultivés ou aux parcelles en herbe fauchées.

### Menaces

A connu une baisse drastique de ses effectifs dans les années 1970, puis une stabilisation avec toutefois de fortes fluctuations d'une année à l'autre, caractéristiques de l'espèce mais globalement inexplicables. L'espèce est sensible aux pratiques agricoles intensives sur ses sites de reproduction, et aux conditions météorologiques sur ses sites d'hivernage, en Afrique.

### Conservation sur le site

Le nombre de chanteurs contactés en 2011 – tous en grandes cultures – est satisfaisant compte tenu de la surface favorable incluse dans les prospections. Dans cet habitat, la caille bénéficiera de pratiques agricoles raisonnées (notamment maintien des bords de chemins enherbés et maîtrise des phytosanitaires qui favorisent le développement d'insectes, ressources alimentaires nécessaires la reproduction).

- ✓ Grèbe huppé

### Ecologie / biologie

Présent toute l'année. Strictement inféodé aux plans d'eau d'assez grande taille (ce qui exclut les mares).

### Menaces

L'espèce n'est guère menacée en Europe.

Conservation sur le site

La nidification est possible sur les 2 plans d'eau du site, mais non constatée en 2011.

La quiétude des plans d'eau et le développement d'une végétation rivulaire immergée sont essentiels pour la reproduction. En l'état, la ceinture de ligneux dense sera maintenue sur la majeure partie des bords.

✓ Grand Cormoran

Ecologie / biologie

Présent toute l'année. Lié aux points d'eau d'assez grande taille et empoissonnée.

Menaces

En expansion en France, l'espèce n'est guère menacée.

Conservation sur le site

Sans objet.

✓ Héron cendré

Ecologie / biologie

Présent toute l'année. Lié à l'eau pour son alimentation, il fréquente aussi les secteurs agricoles, notamment en hiver, pour s'alimenter. Sa nidification se passe dans les arbres, généralement en colonie, mais des couples isolés sont possibles.

Menaces

Le Héron cendré n'apparaît guère menacé.

Conservation sur le site

L'installation de nids dans les arbres bordant la Seine est envisageable si la fréquentation des lieux est maîtrisée. Le secteur situé à l'ouest de la RD50 apparaît comme le plus favorable.

✓ Autour des palombes

Ecologie / biologie

Rapace très forestier présent toute l'année.

Menaces

Le dérangement est la contrainte principale de cet oiseau qui n'apprécie pas l'activité humaine sur son territoire, *a fortiori* à proximité de l'emplacement de son nid.

#### Conservation sur le site

Un oiseau, mâle adulte, a été observé en mars 2011 à l'ouest de la RD50. Il n'a pas été possible de savoir si cet oiseau était en de passage ou cantonné. De mœurs très discrètes, l'oiseau passe facilement inaperçu durant la reproduction.

Même si elle serait étonnante, sa nidification ne peut être totalement exclue dans le PRIF, notamment dans le massif boisé à l'ouest de la RD50. D'autant que l'environnement composant son territoire de chasse reste favorable, avec un réservoir de proies semblant suffisant (Corvidés, pigeons et autres oiseaux de taille moyenne).

L'absence d'activité humaine est une condition *sine qua non* à son maintien ou son installation ; la présence de grands arbres où il installe son nid est un facteur très bénéfique. Ces conditions sont à rechercher dans les parties arborées situées à l'ouest de la route départementale.

#### ✓ Epervier d'Europe

#### Ecologie / biologie

D'affinité forestière, il s'adapte cependant facilement, jusqu'à vivre dans des secteurs urbanisés disposant d'espaces verts en suffisance. Il est visible l'année durant.

#### Menaces

Cette espèce n'apparaît pas menacée actuellement.

#### Conservation sur le site

Ce rapace semble bien établi dans le périmètre étudié. La dominance forestière lui est favorable pour son activité de chasse, et il s'installera son nid dans les secteurs les moins fréquentés. Il n'y a pas de mesures spécifiques à appliquer à cette espèce, qui bénéficie actuellement de conditions optimales.

#### ✓ Buse variable

#### Ecologie / biologie

Elle nidifie dans les environnements forestiers et bocagers. Hors reproduction, elle occupe une vaste gamme de milieux, en évitant les zones habitées ou fortement fréquentées.

#### Menaces

Les populations semblent stables, après avoir largement souffert de destruction (tirs, piégeages, empoisonnement). Pour la nidification, une forte fréquentation par l'Homme peut être rédhibitoire.

#### Conservation sur le site

La présence de 2 couples est pressentie en 2011, au sud du périmètre de la Marine et à l'ouest de la RD50, à proximité de la Seine – 2 secteurs relativement peu fréquentés. Comme les autres rapaces, la buse bénéficiera de la constitution d'îlots de quiétude.

#### ✓ Bondrée apivore

#### Ecologie / biologie

La bondrée n'est présente qu'à partir de mai, jusque septembre. Elle occupe les zones entremêlées de boisements et de secteurs ouverts qu'elle fréquente à la recherche des nids d'hyménoptères (guêpes, bourdons), son alimentation principale.

#### Menaces

L'expansion qu'elle connaît actuellement en France indique que ce rapace ne semble actuellement pas sensible à une problématique particulière. La dégradation des milieux bocagers et l'intensification de l'agriculture peuvent toutefois lui porter préjudice.

#### Conservation sur le site

Le périmètre à l'ouest de la RD50 peut convenir à l'installation de l'oiseau, qui va éviter les secteurs non calmes. La pérennisation de cette quiétude favorisera sa présence. Dans un second temps, le maintien des zones intraforestières ouvertes, notamment les milieux de landes et les faciès de pelouses et prairies, sont propices au développement de colonies d'insectes sociaux, lui offrant ainsi une manne alimentaire essentielle.

#### ✓ Pigeon colombin

#### Ecologie / biologie

Présent toute l'année. Le Pigeon colombin recherche les loges de Pic noir pour installer son nid, mais accepte parfois les nichoirs et peut aussi choisir des cavités en falaise ou dans le bâti. Essentiellement forestier, il occupe également les zones bocagères, les boisements alluviaux et les milieux à parois.

#### Menaces

L'abattage des vieux arbres favorables, souvent taillés en têtard, est perçu comme la principale menace pesant sur l'espèce.

### Conservation sur le site

La partie à l'est de la RD50 semble actuellement la plus favorable actuellement, toutefois un chanteur a été contacté dans la partie est. Fortement tributaire des loges de Pic noir, il convient de favoriser la présence de ce dernier en maintenant des arbres de grand diamètre (*a minima* 30cm) à tronc lisse (hêtre, bouleau, tremble).

#### ✓ Hibou moyen-duc

### Ecologie / biologie

Présent toute l'année. Il occupe les secteurs ouverts pourvu qu'il s'y trouve des boisements ou des haies arborescentes. Il ne construit pas de nid mais occupe plutôt les anciens nids de corvidés.

### Menaces

L'espèce semble peu menacée. La destruction des derniers boisements et bosquets des grands secteurs agricoles nuisent au hibou ; la route prélève également un lourd tribut à l'espèce.

### Conservation sur le site

Le Moyen-duc a été contacté dans les zones cultivées au nord du PRIF. Cette étendue est l'habitat de prédilection du Campagnol des champs, proie préférentielle de l'espèce, et les boisements proches lui offrent de nombreuses possibilités de refuge.

En l'état, il n'y a pas de mesures spécifiques à appliquer pour la conservation de l'espèce sur le site.

#### ✓ Pic noir

### Ecologie / biologie

Il affectionne un panel assez large de boisements, la condition principale étant la présence d'un nombre suffisant d'arbres (préférentiellement des hêtres, mais parfois des peupliers, bouleaux ou résineux, pourvu que le diamètre du tronc soit grand) permettant d'accueillir son nid – le Pic noir creuse plusieurs loges sur son territoire, auquel il reste généralement très fidèle.

### Menaces

La coupe des vieux arbres ou d'arbres déjà occupés constitue le principal facteur de menace pour ce pic.

### Conservation sur le site

Le maintien dans l'ensemble du massif des vieux arbres, sénescents ou non, et de chandelles est impératif pour la conservation de ce pic. Le massif à l'ouest de la RD50 est, en l'état, très favorable à ce pic, où 1 couple a été noté.

✓ Pic mar

Ecologie / biologie

Il s'agit d'un pic inféodé aux vieilles chênaies pour sa reproduction. C'est son mode d'alimentation qui dicte cette nécessité : en effet, au contraire des autres picidés, il ne fore pas pour chercher ses proies, mais les glanes dans les fissures et replis d'écorce. En hiver, alors granivore, il s'éloigne des chênes pour occuper n'importe quel boisement – à l'exception des résineux.

Menaces

Le rajeunissement des chênaies est très défavorable.

Conservation sur le site

La constitution d'un réseau d'îlots de vieillissement, axé sur le chêne, est nécessaire à la conservation du Pic mar. A l'ouest de la RD50, où un couple a été noté, le massif présente actuellement un faciès très favorable, qui devra être maintenu.

✓ Bergeronnette printanière

Ecologie / biologie

La Bergeronnette printanière est une migratrice occupant les prairies, marais, jeunes plantations et grandes cultures, auxquelles elle s'est particulièrement bien adaptée.

Menaces

N'apparaît pas menacée.

Conservation sur le site

Les conditions écologiques de l'espèce peuvent être améliorée via un mode agricole raisonné, se traduisant par une baisse de l'usage de phytosanitaires, et la mise en place de larges bandes enherbées le long des parcelles cultivées.

✓ Tarier pâtre

Ecologie / biologie

Cette espèce est liée aux espaces dégagés : landes, pelouses sèches, clairières forestières, cultures... qui doivent être parsemées de buissons ou de haies.

Menaces

Régression de l'habitat recherché, par l'intensification agricole, la colonisation forestière de secteurs ouverts ou la disparition des friches.

### Conservation sur le site

La zone préférentielle pour le Tarier pâtre est l'étendue de buissons et pelouses imbriqués, située au sud-ouest de Seine-Port, près des anciennes sablières. Ce milieu doit être maintenu en l'état, et la progression des ligneux contenue pour éviter qu'il ne se referme.

#### ✓ Grive litorne

### Ecologie / biologie

La nidification est très rare en Ile-de-France, bien que les migrateurs et hivernants soient eux communs. Des couples se cantonnent dans les milieux herbacés imbriqués dans ou à contigus à des arbres (boisements alluviaux, peupleraies, futaies) ; la proximité de milieux humides est préférée.

### Menaces

L'espèce n'apparaît pas menacée.

### Conservation sur le site

Il n'est pas opportun de chercher à favoriser l'espèce. Les installations de couples sont très aléatoires et l'efficacité ne serait pas perceptible. De plus, des sites de nidification appropriés existent le long de la Seine, avec une parcelle cultivée en bordure du fleuve (à l'ouest de la RD50) et à proximité des étangs de la sablière.

#### ✓ Locustelle tachetée

### Ecologie / biologie

Elle occupe principalement les milieux humides mêlant strates herbacée et buissonnante. On la trouve parfois dans des milieux plus secs (pelouses sèches colonisées par les ligneux, friches urbaines). C'est une migratrice transsaharienne.

### Menaces

L'espèce n'apparaît pas menacée. Les fluctuations d'effectifs interannuelles sont fortes, ce qui complique la lecture de tendance d'évolution chez cette espèce.

### Conservation sur le site

L'espèce est très présente dans le faciès embroussaillé de l'ancienne sablière : comme pour le Tarier pâtre, il convient de maintenir en l'état le milieu en contenant l'avancée des ligneux. Idem pour les clairières intraforestières qu'il faudra maintenir ouvertes.

#### ✓ Fauvette babillarde

### Ecologie / biologie

Fréquente les ensembles buissonneux (haies, pelouses ou prairies à faciès embroussaillé...). L'espèce est migratrice.

### Menaces

L'espèce n'apparaît guère menacée actuellement.

### Conservation sur le site

A l'instar d'autres espèces liées aux secteurs riches en buissons, il conviendra de contenir l'avancée des ligneux sur les zones ouvertes : pelouses intraforestières, site de l'ancienne sablière.

#### ✓ Pouillot fitis

### Ecologie / biologie

Migrateur, ce pouillot fréquente préférentiellement les forêts de feuillus, plus rarement les milieux arbustifs.

### Menaces

Bien que l'espèce soit en régression assez forte en France, les menaces sur l'espèce sont méconnues. Il est souvent avancé que les modifications climatiques sont la cause de cette baisse.

### Conservation sur le site

L'espèce a été contactée régulièrement dans le massif, mais il est vraisemblable que la majeure partie des oiseaux ait été des migrateurs. Dans l'ensemble, le milieu est favorable au Pouillot fitis et sa conservation n'appelle pas de mesure particulière.

#### ✓ Pouillot siffleur

### Ecologie / biologie

Comme le pouillot précédent, il est migrateur. Son habitat de prédilection est la futaie haute avec un sous-bois absent ou très clairsemé.

### Menaces

Remarques identiques au Pouillot fitis.

### Conservation sur le site

Le Pouillot siffleur n'a été contacté que dans les boisements au sud-est du PRIF, bien que l'habitat favorable soit assez largement répandu dans toute la partie est. L'espèce étant susceptible de connaître de fortes fluctuations d'effectifs, ce faible degré de présence peu s'inverser totalement les années suivantes. La conservation de l'espèce n'appelle pas de mesure spécifique.

✓ Roitelet triple-bandeau

Ecologie / biologie

Cette espèce est présente toute l'année, quoique plus rare en hiver. Il fréquente une large gamme de milieux forestiers, feuillus ou en mixité avec les résineux.

Menaces

Pas de menaces particulières.

Conservation sur le site

L'espèce n'ayant pas d'exigences particulières, il n'y a pas de mesures particulières à appliquer pour son maintien.

✓ Gobemouche gris

Ecologie / biologie

Le gobemouche n'est présent que d'avril à septembre. Il apprécie les vieux boisements composés de gros arbres dans lesquels il trouve des cavités où installer son nid. Il occupe un large éventail de sites : ripisylves, parcs urbains, massifs forestiers.

Menaces

L'espèce est sensible au raccourcissement des cycles d'exploitation forestière : il a besoin d'arbres assez âgés.

Conservation sur le site

Au moins 4 oiseaux cantonnés ont été trouvés en 2011, il est fort probable que l'effectif soit bien supérieur. Bien que le massif forestier du PRIF soit déjà favorable, le Gobemouche gris profitera du maintien et du développement d'îlots de vieillissement d'arbres.

✓ Loriot d'Europe

Ecologie / biologie

Migrateur remarquable de l'avifaune francilienne, la couleur jaune d'or du mâle ne l'empêche pas d'être difficile à observer. Le loriot occupe une large gamme de milieux arborés (ripisylves, peupleraies, futaies claires, parcs urbains...).

Menaces

Il ne semble pas y avoir de menaces sur l'espèce, dont les effectifs sont stables en France et en augmentation en Europe.

Conservation sur le site

Le Lorient d'Europe n'appelle pas de mesures spécifiques pour son maintien. Les boisements du PRIF sont très favorables à l'espèce, contactées régulièrement en 2011.

✓ Linotte mélodieuse

Ecologie / biologie

La linotte, observable l'année durant, fréquente les milieux semi-ouverts, voire complètement ouverts : jardins, parcs urbains, friches, landes, clairières forestières, grandes cultures avec présence de haies, même rachitiques...

Menaces

Comme de nombreuses espèces agricoles, la Linotte mélodieuse connaît un déclin fort en France. L'intensification de l'agriculture, entraînant bien souvent la disparition d'éléments structurant (haies, bosquets...), est visée comme le facteur principal de cette baisse des populations.

Conservation sur le site

Le milieu semi-ouvert bordant les étangs, au sud-ouest de Seine-Port, est très favorable à la linotte. Toutefois, peu de contacts sont notés, et la plupart ne concernait pas des oiseaux cantonnés mais de passage ; d'autres oiseaux semblent installés dans les secteurs cultivés du nord du PRIF. Cela tend à confirmer la baisse observée en France.

Le maintien de l'oiseau sur le site passe par l'enrayage de la progression des ligneux dans les secteurs de pelouse et de broussailles. Dans les grandes cultures, la création de haies, même de faibles longueurs, et de bandes enherbées en bordure des parcelles lui sera également bénéfique.

✓ Bouvreuil pivoine

Ecologie / biologie

Cet oiseau est présent toute l'année. Il apprécie les zones forestières à strate buissonneuse assez dense, les recrues forestiers, aussi bien en zones feuillues que résineuses.

Menaces

Même si l'espèce est en très forte régression au niveau national, les causes en jeu sont mal comprises.

Conservation sur le site

Les contacts avec l'espèce ont davantage eu lieu dans la partie occidentale du PRIF, à l'ouest de la RD50, où des chanteurs ont été notés. Les observations ailleurs ne comportaient pas d'indice de cantonnement. En l'état, l'essentiel des boisements du territoire sont favorables au bouvreuil, il n'y a pas de mesures spécifiques à appliquer pour aider son maintien.

✓ Grosbec casse-noyaux

Ecologie / biologie

Espèce présente toute l'année en France. Elle fréquente les massifs forestiers feuillus, parfois les parcs urbains et les ripisylves.

Menaces

Globalement en augmentation en France, l'espèce n'apparaît aucunement menacée.

Conservation sur le site

Souvent entendu dans les boisements du PRIF. Aucune mesure n'est nécessaire pour le Grosbec.

✓ Bruant jaune

Ecologie / biologie

Recherche les milieux semi-ouverts : bocages, grandes cultures avec présences de haies, clairières forestières, jeunes plantations... Il s'observe toute l'année, avec une recrudescence des populations en période hivernale.

Menaces

Le Bruant jaune est menacé en premier lieu par la banalisation des milieux et l'intensification de l'agriculture, avec pour corollaire fréquent la destruction des éléments structurants (haies, bosquets).

Conservation sur le site

Les couples cantonnés ont été notés dans les terrains de l'ancienne sablière, au sud-ouest de Seine-Port. Il est essentiel de maintenir l'imbrication arbres/buissons/pelouses de l'ensemble pour garder un faciès convenant au bruant. Dans les secteurs cultivés du PRIF, la création de haies dans la matrice agricole sera bénéfique.

✓ Bruant proyer

Ecologie / biologie

Présent toute l'année selon les secteurs. Il apprécie les milieux très ouverts, notamment les milieux de grandes cultures auxquels il s'est très bien adapté ; on le trouve également dans les friches, les marais relativement buissonneux, les herbages de fauche ou pâturés...

Menaces

A l'instar de nombreuses espèces agricoles, le Proyer marque une régression en France – bien que sur les dernières années, les effectifs totaux semblent stabilisés voire en augmentation.

Les modifications des pratiques agricoles comptent pour l'essentiel de la baisse des populations dans les régions d'agriculture intensive.

### Conservation sur le site

Il n'est noté que dans les cultures du PRIF. Aucun contact dans le système semi-ouvert des anciennes sablières, bien que le milieu puisse lui convenir.

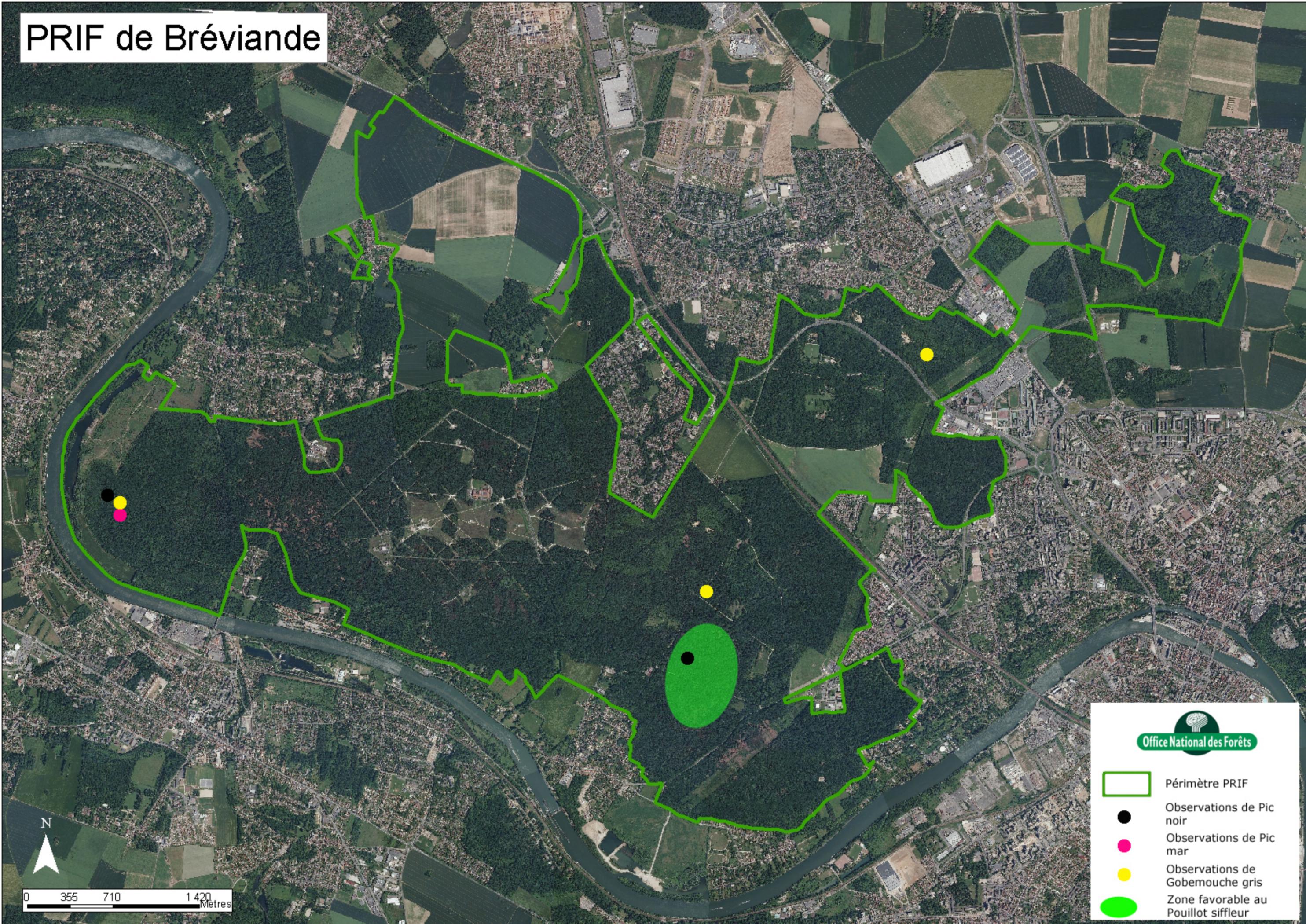
L'application de modes de culture raisonnée (création de haies, de bandes enherbées, diminution de l'usage de phytosanitaires) lui sera aussi bénéfique.

### **Avifaune non contactée en 2011, mentionnée dans la bibliographie**

- ✓ Grèbe castagneux : contacté sur le plan d'eau nord en 2009.
- ✓ Cygne tuberculé : idem.
- ✓ Mouette rieuse : idem.
- ✓ Martin-pêcheur d'Europe : noté en 2009 autour des plans d'eau, aucun contact en 2011. Cependant, le site reste favorable à l'espèce.
- ✓ Huppe fasciée : mentionnée en 2009 dans le bois de Sainte-Assise.
- ✓ Chevalier guignette : espèce migratrice, observée en 1997.
- ✓ Faucon hobereau : mentionné comme nicheur proche des plans d'eau. Sa nidification, aléatoire, est envisageable dans d'anciens nids de Corneille du PRIF.
- ✓ Hirondelle de rivages : notée en chasse en 2009 au-dessus du fleuve et des plans d'eau. Pour la nidification, elle recherche des parois meubles (berges de sable, fronts de carrières de sol non dur). Cet habitat n'est pas présent dans le PRIF.
- ✓ Moineau friquet : contacté en 1997, non revu en 2009. Cette espèce connaît une nette régression de ses effectifs (MNHN 2009), et n'est peut-être plus présente dans la zone.
- ✓ Mésange boréale : idem. Le net recul de ses populations (MNHN 2009) peut expliquer son absence de la zone.
- ✓ Pie-grièche écorcheur : un couple noté en 2009. L'espèce n'a pas été trouvée en 2011, année particulièrement mauvaise pour l'espèce à cause de conditions météorologiques très défavorables lors de sa migration (LPO CA – *comm. pers.*). Le secteur des anciennes sablières ou le périmètre militaire de Sainte-Assise restent favorables à l'espèce.

Enfin, des recherches crépusculaires ont été conduites de façon à contacter l'Engoulevent d'Europe, dont la présence est potentielle dans les milieux buissonnants du PRIF – particulièrement autour des anciennes sablières – mais aucun contact n'a été établi. De même, l'Alouette lulu, hôte potentiel des pelouses embroussaillées, n'a pas été entendue dans ces sablières, malgré des recherches printanières.

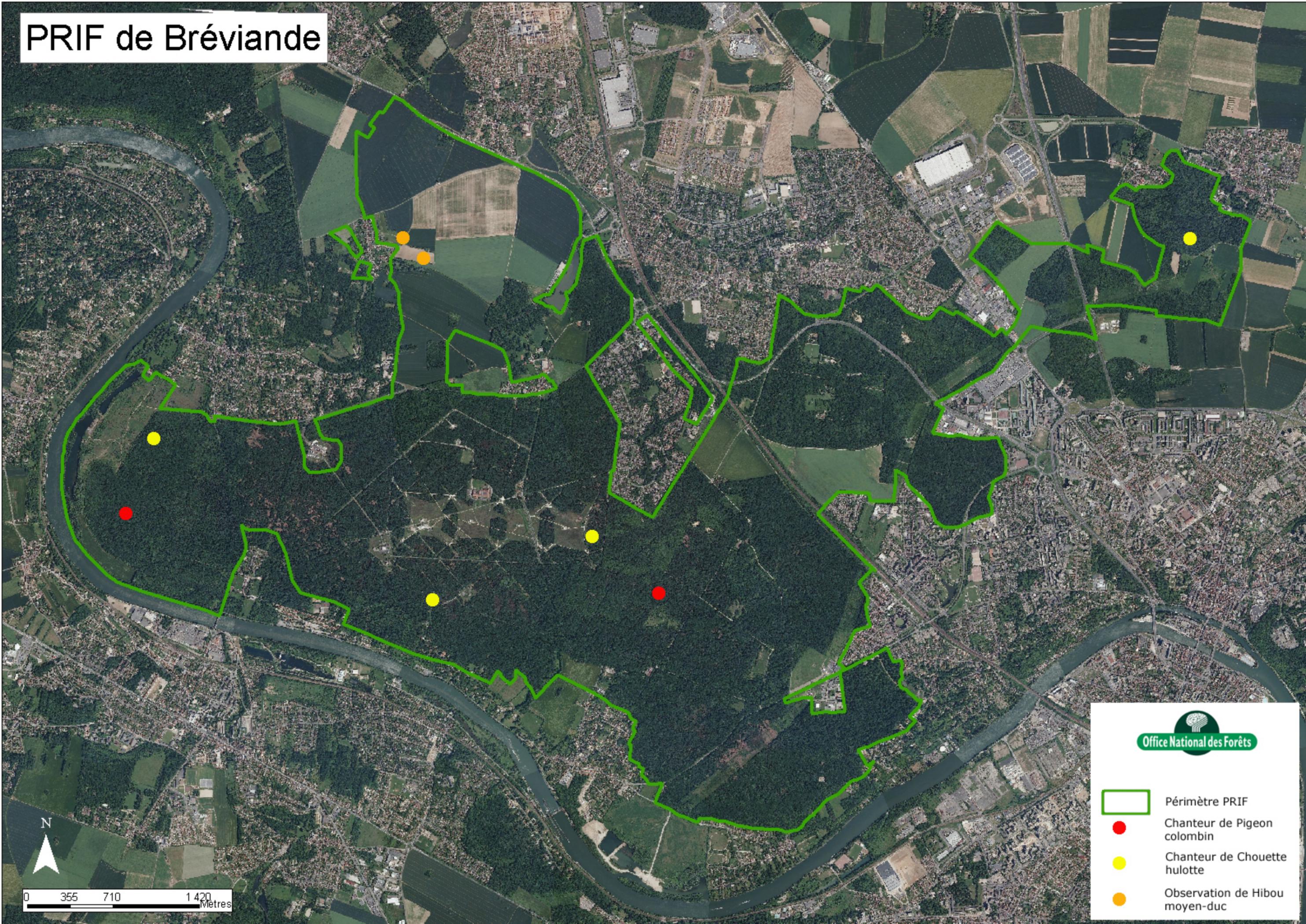
# PRIF de Bréviande



-  Périmètre PRIF
-  Observations de Pic noir
-  Observations de Pic mar
-  Observations de Gobemouche gris
-  Zone favorable au Pouillot siffleur



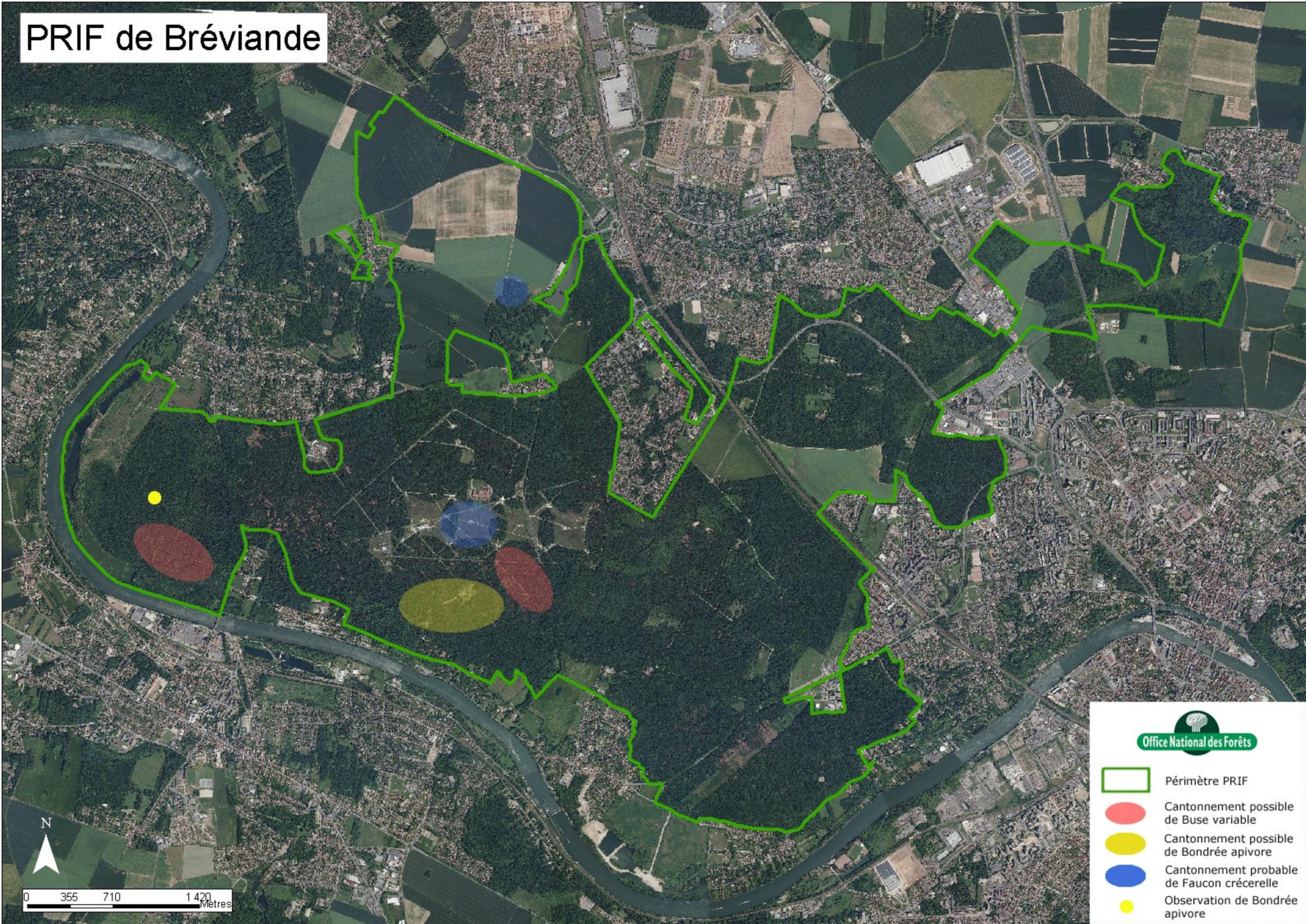
# PRIF de Bréviande



-  Périimètre PRIF
-  Chanteur de Pigeon colombin
-  Chanteur de Chouette hulotte
-  Observation de Hibou moyen-duc



# PRIF de Bréviande



-  Périmètre PRIF
-  Cantonnement possible de Buse variable
-  Cantonnement possible de Bondrée apivore
-  Cantonnement probable de Faucon crécerelle
-  Observation de Bondrée apivore



## **Gestion**

Le paragraphe suivant propose des mesures à appliquer afin de préserver et, le cas échéant, favoriser l'avifaune du PRIF, en agissant sur les principales contraintes identifiées : la fréquentation assidue par l'Homme et la banalisation des habitats (fermeture des secteurs ouverts, rajeunissement du milieu forestier).

### **Plans d'eau**

L'étang situé au nord est le plus favorable à l'avifaune grâce à une profondeur très variable, généralement faible, permettant l'émergence d'îlots. Par ailleurs, l'abondance de végétation aquatique est appréciée par les oiseaux qui vont soit s'en nourrir, soit y rechercher de petites proies (poissons, insectes et leurs larves).

La quiétude de cet étang doit être renforcée, en permettant par exemple la fermeture naturelle des accès existant par les ligneux. Un seul accès pourra être maintenu pour les observations.

### **Anciennes sablières**

Ce secteur présente une mosaïque d'habitats (bosquets arborés, surfaces embroussaillée, pelouses) très intéressante pour l'avifaune des milieux ouverts, parfois de forte valeur patrimoniale (Bruant jaune, Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu, Fauvette babillarde).

Il s'agit d'un milieu à végétation ligneuse dynamique, dominant rapidement les zones ouvertes. L'avancée de ces ligneux doit être contenue de façon à garder la succession d'habitats composant actuellement le secteur.

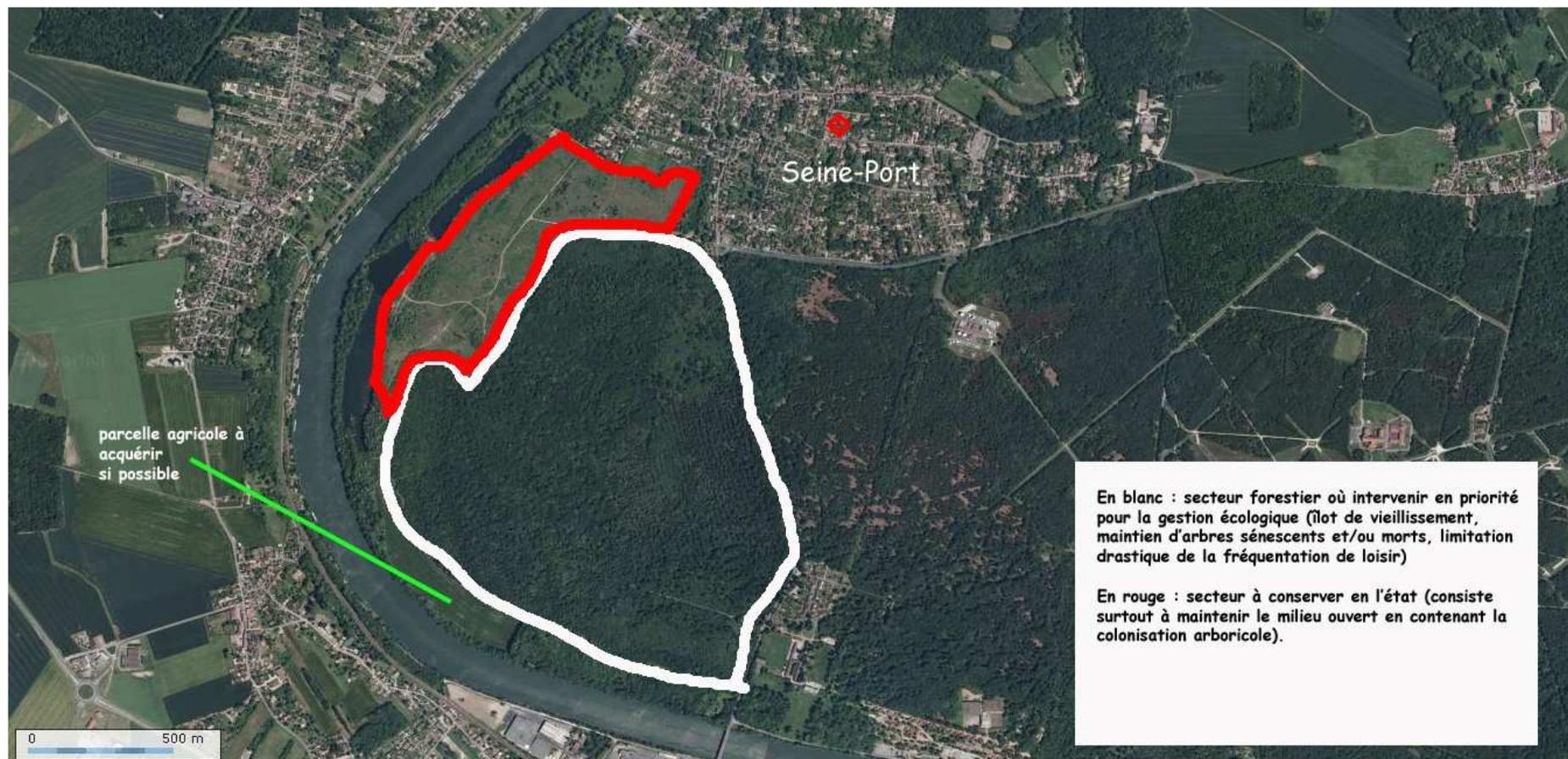
### **Boisements**

L'intérêt du massif forestier réside dans sa structure hétérogène, qui propose une alternance de clairières, de parcelles d'âges différents (faciès "jeunes", "matures", intermédiaires). Cette diversité est essentielle pour assurer la présence d'un large spectre d'espèces forestières ; elle doit être maintenue sur le long terme.

La présence d'arbres de fort diamètre (>45cm), d'arbres dépérissant ou morts est essentielle à la bonne santé biologique d'une forêt. A ce titre, la constitution d'îlots de sénescence, où les arbres seront laissés à une évolution naturelle, peut être envisagée à travers le massif – seront préférentiellement choisies des zones hébergeant déjà des arbres de fort diamètre (cf. carte 2). Le but étant un réseau de petits d'îlots (quelques hectares) plutôt qu'un seul îlot de grande taille.

Dans cette même optique, il peut être envisagé la création d'une réserve biologique<sup>1</sup> dans le boisement du lieu-dit "Plaine de l'Ormeteau", soit les

Carte 2 : Les zones où l'intervention est prioritaire



boisements situés à l'ouest de la D50. En l'état, cette partie est très favorable aux espèces cavernicoles car la densité de gros arbres et d'arbres à cavités est élevée – des espèces à enjeu de conservation, comme le Pic mar, le Pic noir, le Gobemouche noir, le Pigeon colombin, y ont été notés ; de façon plus générale, les espèces cavernicoles (Mésanges bleue, nonnette, charbonnière, Pic épeiche, Sittelle torchepot) y sont plus abondantes. Ce type d'initiative sera également bénéfique à d'autres taxons (chauves-souris, entomofaune...).

Au sud du massif "Plaine de l'Ormeteau", une parcelle cultivée se trouve imbriquée entre la forêt et la Seine (cf. carte 2). Sa présence apporte une diversité de milieu intéressante, qui pourrait être fortement améliorée en transformant cette culture en prairie de fauche tardive. Si l'acquisition est possible, elle est vivement recommandée afin d'y introduire une gestion bénéfique pour biodiversité, et pour quelques espèces d'oiseaux (dont la Bondrée apivore, la Buse variable, le Tarier pâle ou le Bruant proyer).

### **Cultures**

Il n'est jamais aisé d'intervenir dans les agrosystèmes, où les enjeux économiques sont souvent prépondérants. Toutefois, dans la mesure du possible pour chaque exploitant, il est possible d'inciter à quelques mesures peu contraignantes, découlant des bonnes pratiques agricoles (BPA). En sus, la création de haies et/ou bandes enherbées, le long des voies de circulation agricole par exemple, sont très bénéfiques pour la faune.

---

<sup>1</sup> Sous un mode de fonctionnement et une surface à définir, mais cette dernière devra être plus importante qu'un îlot (25 hectares au minimum) et la fréquentation du public devra y être fortement limitée, voire suspendue (elle semble y être actuellement très faible, l'essentiel des promeneurs utilisant les parties à l'est).

## **Bibliographie**

- ✓ KOVACS, SIBLET – 2002. Guide méthodologique pour la création de ZNIEFF en Ile-de-France, partie avifaune. DIREN IdF.
- ✓ Statut des oiseaux d'Ile-de-France – 2011. CORIF.
- ✓ JIGUET – 2010. Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2009. MNHN-vigie nature.
- ✓ DUBOIS & al – 2008. Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux & Niestlé, 560 pages.

## Annexe 1. Liste des espèces inventoriées

<b>Espèces</b>	<b>Remarques</b>
Bernache du Canada	1 couple présent dans l'étang nord, mais pas de nidification effectivement observée
Canard colvert	1 couple au moins, cantonné dans l'étang nord
Faisan de Colchide	noté dans les terrains militaires et l'ancienne sablière
Perdrix grise	uniquement observée dans les cultures au nord de Saint-Leu. 2 paires au minimum.
Caille des blés	uniquement observée dans les cultures au nord de Saint-Leu. 4 à 6 chanteurs.
Grèbe huppé	1 individu observé dans l'étang sud
Grand Cormoran	observé en vol au-dessus de la Seine
Héron cendré	en pêche dans les étangs
Autour des palombes	1 mâle adulte observé en mars. Cantonnement possible dans la forêt à l'ouest de la D50
Epervier d'Europe	rapace très discret, plusieurs cantonnements (3 à 10) peuvent exister dans les forêts du PRIF
Buse variable	un couple est probable au sud du terrain militaire de Sainte-Assise. Un autre couple est possible à l'ouest, en bord de Seine
Bondrée apivore	observé plusieurs fois dans la partie ouest ; parades notées au-dessus de la RNR – 1 couple probable
Faucon crécerelle	au moins 2 couples cantonnés : l'un dans la zone militaire de Sainte-Assise ; l'autre au nord de Saint-Leu
Foulque macroule	plusieurs couples nicheurs dans les 2 étangs (au moins 4 nids observés, jusqu'à une dizaine de couples estimés)
Gallinule poule-d'eau	se reproduit sur l'étang nord
Chevalier culblanc	4 individus observés en avril sur les 2 étangs
Pigeon ramier	abondant dans tous les milieux
Pigeon colombin	2 chanteurs : l'un dans les boisements à l'ouest de la D50 ; l'autre dans le "bois des Joies"
Tourterelle turque	dans les bâtiments militaires de Sainte-Assise
Tourterelle des bois	répandue dans tout le périmètre, densités les plus fortes dans les secteurs à buisson ou à sous-bois dense
Coucou gris	commun
Chouette hulotte	plusieurs individus entendus : à l'ouest de la D50, dans la RNR, la partie est des terrains militaires de Sainte-Assise et au nord de Melun. 4 cantonnements probables
Hibou moyen-duc	contacté en chasse dans les cultures du nord du PRIF seulement. 1 couple probable
Martinet noir	survol régulièrement la zone
Pic vert	au moins 3 couples : 1 à l'ouest de la D50 ; 1 autre à proximité du terrain militaire ; 1 troisième dans le "bois des Courtilleraies"
Pic noir	1 couple à l'ouest de la D50 ; un contact dans le "bois des Joies"
Pic épeiche	commun
Pic mar	au moins 1 couple à l'ouest de la D50

<b>Espèces</b>	<b>Remarques</b>
Pic épeichette	contacté dans les boisements bordant les étangs uniquement. 1 à 2 couples estimés.
Alouette des champs	abondante dans les cultures
Hirondelle rustique	quelques couples installés dans les bâtiments militaires occupés ou désaffectés (10 à 15 couples estimés)
Hirondelle de fenêtre	présent dans le village de Saint-Leu ; chasse régulièrement sur la zone
Pipit des arbres	commun
Bergeronnette grise	présent dans les bâtiments militaires
Bergeronnette printanière	visible dans les cultures
Troglodyte mignon	commun
Accenteur mouchet	en densité dans les buissons des anciennes sablières
Rougegorge familier	abondant
Rosignol philomèle	abondant
Rougequeue noir	quelques nichées observées autour des bâtiments militaires (3 nichées observées, jusqu'à 5 couples estimés)
Rougequeue à front blanc	1 seul cantonnement dans le périmètre "Globecast"
Tarier pâtre	présent dans les secteurs ouverts du périmètre militaire et la zone semi-ouverte en bordure des étangs (2 à 5 couples)
Merle noir	Abondant
Grive litorne	migrateurs en vol - pas de contact en période de nidification
Grive musicienne	commun
Grive draine	espèce à phénologie très précoce, discrète hors période de chant. Quelques observations dans les boisements
Locustelle tachetée	entendue dans l'ancienne sablière (densité de chanteurs la plus forte), et dans quelques clairières des bois "de joies" et "des Courtilleraies". Une dizaine de cantonnements supposés
Hypolaïs polyglotte	densité forte dans l'ancienne sablière ; quelques chanteurs présents dans les plus grandes clairières forestières
Fauvette à tête noire	abondante dans les cultures
Fauvette grisette	densité forte dans l'ancienne sablière ; des chanteurs disséminés partout dans le périmètre - y compris en secteur cultivé
Fauvette babillarde	2 à 3 chanteurs dans l'ancienne sablière ; 1 chanteur entendu également dans l'emprise EDF au nord de Melun
Fauvette des jardins	1 seul contact à proximité de Saint-Leu
Pouillot véloce	commun
Pouillot fitis	semble commun, mais le nombre de reproducteur est dur à estimer en raison de la forte proportion de chanteurs en migration
Pouillot siffleur	5 à 6 chanteurs dispersés dans le "bois des Joies" et à l'est de Boissise-la-Bertrand
Roitelet huppé	1 seul chanteur noté à l'ouest de la D50
Roitelet triple-bandeau	2 cantonnements supposés dans la Forêt régionale de Bréviande (est de Cesson-la-Forêt)
Gobemouche gris	1 cantonnement supposé à l'ouest de la D50 ; 2 autres au nord du "bois des Joies" et un autre dans le "bois de la

Espèces	Remarques
	Tour"
Gobemouche noir	1 seul chanteur noté à l'ouest de la D50
Mésange à longue queue	commune
Mésange nonnette	commune
Mésange bleue	commune
Mésange charbonnière	abondante
Mésange huppée	quelques contacts dans la RNR ; un couple localisé dans la forêt régionale de Bréviande
Sittelle torchepot	abondante
Grimpereau des jardins	commun
Loriot d'Europe	contacts réguliers dans les bois "des Joies" et "des Courtilleraies"
Geai des chênes	commun
Pie bavarde	notée au nord de Saint-Leu, dans l'enceinte militaire et à proximité des étangs. Au moins 5 couples probables
Corbeau freux	corbeautière notée dans le boisement à l'ouest de la D50 et une seconde dans la RNR.
Corneille noire	commune
Etourneau sansonnet	commun
Moineau domestique	présent dans les bâtiments militaires
Pinson des arbres	commun
Pinson du Nord	cris d'individus en vol (migration) - espèce hivernante uniquement
Serin cini	commun
Verdier d'Europe	régulier à proximité des habitations
Chardonneret élégant	régulier à proximité des habitations
Linotte mélodieuse	étonnamment très peu de contacts - l'espèce est en régression en France. 1 à 2 couples présents au nord de Saint-Leu ; 3 à 4 couples dans l'ancienne sablière au sud de Seine-Port.
Bouvreuil pivoine	contacts dans la partie à l'ouest de la D50 ; 2 à 5 couples estimés
Grosbec casse-noyaux	semble commun, cette espèce discrète a été régulièrement contactée
Bruant jaune	une estimation de 5 à 10 couples, concentrés dans l'ancienne sablière à l'ouest de la D50
Bruant proyer	noté dans les cultures au nord de Saint-Leu